L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. | NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 22 NOVEMBRE 1866. | Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN, 22 NOVEMBRE.

AGENCE DE L'*ABEILLE*.

M. JUST COMES, domicilié à Donaldsonville, est notre agent pour toutes les Paroisses riveraines du Mississippi, de la Nlle-Orléans à Baton-Rouge.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE SOIR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par B. Roger & Co., à bord aux d'amont—Bottes, souliers et brodequins. Et à 10 heures, rue Levée, en face de la rue Marigny, Troisième District : la cargaison de la barque Mary Ann, consistant en : vins rouges et blancs, vieux cognac, absynthe, kirsch, vermouth, fruits à l'eau de vie, eulacée, marasquin, champagne, liqueurs, &c.

Par Helligan & Nash, à 11 heures, sur la Levée, en face de la rue Bienville—600 balles et mes de coton, en partie en démurrage.

Par D. E. Morphy, en No 77, rue Gravier—Du tabac à chiquer, et en No 67, rue des Magasins : 200 barillets de vieux.

Par O. Vidacos, aîné, Tchoupitoulas et Natchez : du café légèrement endommagé.

Aussi, sur la Levée, au pied de la rue Gravier—Jambons, épaules, pour ; au No 62 de la rue Tchoupitoulas, nombre de mes divers.

Par Vincent & Co, à leur salle d'encan—Tapis de Bruxelles, tapis ingrain, et chaises ; 600 lots de marchandises sèches, et 700 douzaines bobins, bonnets, chaînes, des tricots de fantaisie, &c.

Par Forrest & Rochereau, à 11 heures, coin Carondelet et Union—Cigares de la Havane et du pays, liqueurs, vins, &c.

Par B. Turpin, en magasin des inventeurs, MM. Fumichon et Chabard, 39, rue Vieille Levée, à 10 heures—Sous de vin français, vins vieux et fins, en caisses et en bouteilles.

Aussi, au No 30 de la rue Vieille-Levée—Vin rouge en barriques et en caisses, vermouth, champagne, porto, sherry, &c.

Par Montgomery & Broth, à leur salle d'encan—Un assortiment général de meubles, tapis, glaces, poêles, batterie de cuisine, &c. Et aux écuries de P. Limet, rue Gravier : beaux chevaux appareillés, chevaux de monture et de trait, mulets, roches latières, buggies, wagons, harnais, &c.

Par J. P. Robinson, aux Nos 60 et 31 de la rue Gravier — Pommes, lait condensé, l'aperçu, &c.

Par John C. Bloom, au No 39 de la rue Bienville—Marchandises sèches, habillements et chaussures.

Par Hoffman & Marks, au No 39 de la rue de Chartres—Habillements, chaussures, lingerie.

☞ Achetez vos combustibles chez M. Ernest Turpin, 96 Vieille Levée.

Cargaison de la barque MARY ANN, de Bordeaux.

L'attention particulière des acheteurs est appelée sur la vente de la cargaison de la barque Mary Ann, venant de Bordeaux, consistant en vin rouge, vin blanc, vieux cognac, absinthe, kirsch, vermouth, eulacée, marasquin, chartreuse, champagne, sardines, fruits à l'eau-de-vie et au jus, conserves, moutarde, chocolat, &c., qui aura lieu aujourd'hui, jeudi, 22 du courant, à 11 heures, rue Levée, en face de la rue Marigny, Troisième District, par B. Roger & Co, encanteurs.

On pourra se procurer des échantillons sur la Levée ou au Bureau des Encanteurs, 45 et 47, rue de la Vieille Levée.

Conditions à la vente.

☞ L'attention de commerce est appelée sur la vente à l'encan, devant-de-vie françaises, vins en barriques et en caisses, sherry, madère, absinthe, vermouth, porto, muscat, &c., qui doit avoir lieu aujourd'hui à 10 heures et demie du matin, en magasin des importateurs, MM. Fumichon & Chabard, No 39, rue de la Vieille-Levée, par le ministère de Bernard Turpin, encanteur. Pour les détails, voir les annonces dans nos colonnes.

☞ Grande vente de Marchandises Sèches, pour cloture des consignations et pour cause de déménagement.

—IMPORTATION DIRECTE—

MM. VINCENT & Co., encanteurs, font une grande vente (sans réserve et par catalogue) de quatre cents caisses et balles de Marchandises Sèches étrangères et américaines, VENDREDI, 23 du courant, à la grande maison d'importation de MM. P. Marks & Co., rue Bienville, No 43.—Le tout comprend : Indiennes, Draps, Mousselines de laine, Satéries, Velours, Tulles, etc., et 20 caisses de bonneterie.

La vente est sans réserve.

Habits, Chemises et Linge fait. — On vera dans nos annonces d'encan que MM. Hoffman et Marks vendront aujourd'hui jeudi, 22 du courant, à leur salle de la rue de Chartres No 39, un magnifique assortiment de vêtements pour la saison de chaque de commissionnaire français, et de nombreux lots de linge fait. Toutes ces marchandises sont choisies exprès pour le commerce de détail. La vente, qui se fera sans réserve, commencera à 10 heures du matin et les conditions en seront annoncées au moment de la crée.

L'EXPOSITION.

Plus de quarante mille personnes ont visité l'Exposition le jour de l'inauguration, et il est permis de supposer que, pendant les neuf jours que doit durer l'exhibition des articles exposés, le nombre des visiteurs s'élèvera à cent cinquante ou deux cent mille. La population entière de la Nouvelle-Orléans et les nombreux voyageurs venant des paroisses de la Louisiane et des Etats voisins, auront pu juger par eux-mêmes de la valeur des produits agricoles, industriels et artistiques soumis à leur appréciation. Nous ne croyons donc pas nécessaire de publier une revue détaillée de tous les articles envoyés, ni de faire une réclame pour chaque exposant. Un coup-d'œil par l'ensemble de l'Exposition suffira pour attirer l'attention sur chacune des branches de production qui y sont représentées. Un rapport qui accompagnera la liste des prix accordés fera connaître l'état actuel de l'industrie et de l'agriculture, dans notre région, et servira de point de comparaison pour les Expositions suivantes.

A l'exposé rapide que nous nous proposons de faire aujourd'hui, nous ajouterons quelques notices spéciales pour les inventions qui se rattachent à l'agriculture et à la navigation.

La première chose que l'on aperçoit en entrant sur le terrain, c'est la série de stalles destinées à recevoir les animaux. Il n'y en avait, mardi, qu'un petit nombre, les arrangements n'ayant pas été terminés à temps, mais nous avons lieu de croire que de beaux échantillons de bêtes à cornes, de chevaux, de mulets et de cochons figureront au concours. Comme l'a dit le juge Barthe, l'élevage des bestiaux et des chevaux est une des branches les plus importantes de l'agriculture, aussi faut-il espérer que les prix accordés, cette année, aux exposants, stimuleront l'introduction ou la reproduction des meilleures espèces, ou l'amélioration des espèces communes. Nous avons en Louisiane, en fait d'espèce bovine, entre la race commune, plusieurs individus de la race anglaise de Durham, et quelques taureaux croisés descendant des fameux bisons de l'Inde. Il serait à désirer que cette dernière race fût propagée ici, car elle convient parfaitement au climat et offre de grands avantages. En ce qui concerne les chevaux et les mulets, il y a aussi beaucoup d'améliorations à introduire pour perfectionner les espèces existantes par des soins intelligents et par un croisement convenable. Le prix élevé des veaulets et des œufs indique qu'il y a là pour les habitants des campagnes une source de petits profits qu'ils paraissent trop négliger. Nous avons toujours préféré les espèces utiles aux variétés de fantaisie dont nous avons vu quelques jolis échantillons. Les courses de chevaux ont prouvé que la Louisiane est riche en chevaux de selle et de trot ; mais elle manque de chevaux de trait pour l'agriculture et les transports, et ce service est généralement fait par les bœufs et les mulets.

Nous n'avons pas eu le temps d'examiner en détail les produits agricoles proprement dits ; ils nous ont paru peu nombreux, nous reviendrons sur ce sujet.

Un bataillon de charrues de tous les genres et de tous les modèles était rangé sur le passage des visiteurs, et à côté figuraient des machines à planter la canne et le coton, des machines à faucher et à récolter qui méritent d'attirer l'attention toute particulière des cultivateurs et des inventeurs, car elles peuvent donner l'idée de nouvelles inventions propres à la culture de nos produits spéciaux.

Sur la droite en entrant, se trouve un immense hangar destiné aux véhicules de toute nature provenant des manufactures du Nord et de celles de l'Etat. A côté de splendides voitures de maîtres de cabriolets et d'un magnifique corbillard, nous avons remarqué un véhicule destiné à porter les tayaux de la compagnie Pigeaix No 8, et qui a été construit par M. Schwartz de notre ville, puis des barriques (drays), de grandes roues pour le transport des bois et des charriots et charrettes de tout genre, dont chacun admirait la solidité et la forme, et qui plus la plupart sortaient des ateliers de constructeurs ordinaires.

Dans le département des machines, l'industrie locale était dignement représentée par une machine à vapeur de 60 chevaux, des scieries, des moulins, des pompes, &c., qui disputeront le prix aux machines exposées par les agents des manufactures de l'Ouest et du Nord. Plusieurs de ces machines étaient en mouvement, de façon que les spectateurs pouvaient se rendre plus facilement compte de leur usage et des avantages particuliers de leur construction.

Parmi les nouvelles inventions, nous mentionnerons un nouveau système de palettes pour les roues de bateaux à vapeur, dû à M. J. Edson de notre ville, et qui nous semble, sur un point déterminé économiquement sur les anciennes palettes. Il serait à désirer qu'un essai pratique permît de constater le mérite de l'invention. M. Ed. Son a exposé également une machine à cylindre vertical.

Un petit bâtiment était consacré aux poêles de cuisine à l'huile de pétrole, et la foule s'arrêtait pour les voir fonctionner ; nous avons souvent fait remarquer les avantages qu'offre ce genre de fourneaux et nous n'avons pas besoin d'insister de nouveau sur ce point.

Un peu plus loin se trouve une grande bâtisse contenant une grande variété d'articles manufacturés, des objets en faïence et en fer, de la selllerie, des meubles, des vêtements, des chapeaux, etc., que nous n'avons pu examiner en détail. Nous avons, en passant, observé une nouvelle espèce de gin pour égrener le coton ; nous la signalons aux planteurs cotonniers.

Enfin, nous sommes arrivé dans le bâtiment octogone destiné aux objets artistiques et industriels les plus variés. La peinture, la photographie, la calligraphie, les ouvrages à l'aiguille et au crochet ont leur place marquée à côté des machines à coudre, des billards, des pianos ; et des vitrières resplendissantes où s'étalent les merveilles de l'orfèvrerie, de la bijouterie, etc. C'est aussi le département des sciences et des instruments scientifiques, et plusieurs visites sont nécessaires pour bien examiner les nombreux articles qui y figurent.

Au milieu de l'enceinte on peut voir fonctionner un télégraphe, et même s'en servir pour envoyer des dépêches à ses amis en ville.

N'oublions pas le pavillon de Flore où se trouvent réunis dans un petit espace des échantillons des arbustes, des plantes et des fleurs les plus rares. Une petite île située au centre du pavillon présente une masse touffue de ces arbustes et est bordée d'une épaisse plate-bande des fleurs les plus variées. Il a fallu tout réunir dans ce petit espace, mais à la prochaine exposition une plus vaste étendue de terrain sera consacrée au jardinage ; et nous espérons que les produits de la petite culture y seront mieux représentés que par les quelques patates et oignons qui avaient l'air de paysans honteux de s'être fourvoyés au milieu d'une société de dames et de messieurs élégamment parés.

Pour un premier essai, l'exposition est très satisfaisante, mais il est utile de signaler les lacunes pour qu'elles soient comblées la prochaine fois. La culture grande et petite n'a pas fourni assez d'articles, eu égard à son importance, au point de vue de la prospérité générale de l'Etat, et il faudra que nos paroisses déploient un peu plus de zèle à l'avenir. Certaines localités n'ont pas encore trop tard pour exposer et tous ceux qui sont à portée de le faire en temps utile sont invités à envoyer leurs produits ; pour venir à la dernière heure, ils n'en seront pas moins bien accueillis.

Dans ce coup d'œil à vol d'oiseau jeté sur l'exposition, nous avons omis de mentionner bien des noms qui nous sont familiers, mais nous aurons occasion de rendre justice au mérite des exposants lorsque nous donnerons le compte-rendu des travaux des comités chargés d'adjuger les nombreux prix offerts par la société ou par des particuliers.

PAROISSE PLAQUEMINE. — Nous lisons les paragraphes qui suivent dans l'*Empire Parish*, de la Pointe à la Hache :

On nous assure que plusieurs personnes sont mortes du vomito noir dans notre paroisse.

— On a commencé la roulaison des cannes et le travail se fait avec grande activité.

— L'arbitre Simon Brown, secrétaire de Marc Fisher, au fourneau, a été pendu aujourd'hui dans notre cour de police, en présence du public.

VENTE D'HABITATIONS. — Nous lisons dans l'*Avant-Coureur* de Saint-Charles :

Jeudi dernier ont été vendues par le shérif de la paroisse, M. Urain Jacob, les propriétés dépendant de la succession de Jean Vve Marcelin Hardel : la terre de 23 arpents de face sur 70 de profondeur, bornée par les propriétés Félix Hardel et Urain Hardel Becnel, a été adjugée à M. Bradish Johnson au prix de $17,000 ; la terre de 3 arpents de face sur 40 de profondeur, bornée par l'habitation Bradish Johnson et par une autre terre appartenant aux héritiers succession ; ce dernier, au prix de $11,200 ;—la terre de même contenance bornée par la précédente et par celle de M. Pierre-Aimé Becnel, à M. Léo Becnel, au prix de $6,000 ; les trois lots de terre situés en arrière, à M. Alphonse Becnel, à raison de $1 50 l'arpe. Les meubles se sont vendus en moyenne $172 par tête et le mobilier a généralement été adjugé à des prix élevés M. Johnson a acheté pour la somme de $81 la vieille voiture de Mme Marcelin Hardel, comme une relique de l'habitation.

Affaires Européennes.

On savait déjà que le gouvernement de Napoléon III avait cédé une commission chargée de réorganiser l'armée française. C'est le 30 qui a été publié le rapport du maréchal Randon à l'Empereur auteur de cette commission. Il cherchera le moyen de placer les forces nationales sur un pied assez respectable pour assurer la défense du territoire et maintenir l'influence politique de la France. La commission, composée de six ministres, des maréchaux et de plusieurs généraux, aura pour président l'Empereur.

Le *Moniteur* a aussi publié un rapport de M. Behic, ministre de l'Agriculture, sur les dernières inondations.

Suivant un correspondant parisien du *Times* de Londres, les détenteurs de bons mexicains se proposent de faire un effort désespéré pour décider le gouvernement français à garantir leurs créances. Ils espèrent, pendant la dette maxime, en donnant sa sanction au rapport officiel de M. Corta sur la situation financière et les grandes ressources de l'empire mexicain ; en déclarant par l'organe de M. Rouher que la France ne rappellerait pas ses troupes du Mexique tant que l'œuvre entreprise par elle dans ce pays ne serait pas terminée, et d'après le refus définitif des chances certaines de durée ; en choisissant M. de Germiny, sénateur, pour président de la commission financière du Mexique à Paris ; en autorisant le Comptoir d'Escompte à ouvrir la souscription à l'emprunt mexicain ; en faisant encaisser l'argent de la souscription par les receveurs-généraux des départements ; en nommant M. Langlais, membre du conseil d'Etat, M. Langlais, chargé d'organiser les finances du pays.

Voilà six raisons dont une seule suffisait pour faire croire aux créanciers de l'empire mexicain qu'ils pouvaient se considérer comme les créanciers du gouvernement français. Comment leurs réclamations seront-elles accueillies ? Le silence du gouvernement est d'assez mauvais augure pour eux.

Suivant une correspondance du *Times* que nous avons déjà citée, Napoléon III aurait dit à l'impératrice Charlotte, quand il a reçu sa visite, que Maximilien devrait céder deux provinces aux Etats-Unis pour s'assurer leur appui. On assure maintenant que la malheureuse princesse lui a répondu : "J'espère que V. M. fera mon mari roi de Pologne, s'il ne peut se maintenir en Amérique." Si ce fait est vrai, il prouve que la maladie de l'impératrice Charlotte remonte à moins à l'époque de cette visite.

S'il faut en croire une autre correspondance que le même journal reçoit de Berlin, Napoléon III aurait fait savoir au Pape qu'il est décidé à soutenir son pouvoir temporel contre tous ceux qui voudraient y porter atteinte, et à réoccuper Rome en cas de révolte dans le Latium. Une autre cote, la reine d'Espagne a écrit à Pie IX pour lui offrir une de ses provinces, en cas qu'il ne pût se maintenir à Rome sans le secours des troupes espagnoles. On peut s'attendre à toutes les extravagances de la part du gouvernement de Isabelle II ; est plus difficile d'indiquer ce que Napoléon III s'obstine dans une fidélité dont il connaît l'impopularité et par conséquent le danger.

Le journal O'Donnell est à Paris, où il se trouve gravement malade.

Le *Journal de Posen* publie comme authentique une nouvelle très grave. Il dit avoir appris par la voie de Varsovie que M. Bismarck de Petersbourg, mécontent de l'attitude prise en Gallicie par le gouvernement autrichien, a proposé récemment au cabinet de Berlin de céder à la Prusse la province de la Vistule, pourvu que la Prusse consentît à l'annexion de la Gallicie orientale à la Russie, et laissât à cette dernière puissance la liberté d'action en Orient. Nous estimons la perte à $25,000, mais nous ne pouvons dire si elle est couverte par l'assurance. On ne connaît pas la cause de l'incendie.

RECORDER GASTINEL — Ed. Lynch, chez lequel on a trouvé des instruments à l'usage des voleurs, a été arrêté et renvoyé pardevant la Première Cour de District.

Ossul James Johnson, accusé d'être entré dans la maison de S. S. Harris pour y voler.

Paul Mose, accusé d'infraction de vol avec effraction ; et Anthony Delpit, accusé d'avoir frappé Ch. Brown avec un poignard, ont été renvoyés en prison où ils resteront jusqu'à ce qu'on les interroge.

ENQUÊTE. — Hier le Coroner a fait une enquête sur le corps d'Elisa Lasser, (e) âgé de six ans. Verdict : mort du choléra sur le steamer Ruth.

SINISTRE MARITIME.—Le *Commercial*, de la Guadeloupe, nous apprend qu'un épouvantable sinistre a eu lieu à la hauteur de la Désirade, le 6 septembre.

La barque la Victoire était partie de la Pointe-à-Pitre, à destination de Sainte-Marie, ayant à son bord 2 [illegible] personnes, et parmi elles 5 femmes et quelques enfants. Un fort grain éclata sur elle, et, pour un plus grand malheur, les femmes et les enfants sous le gaillard d'arrière se trouvèrent dans le cône de la tempête et furent emportés par elle. Aucune chance certaine de durée ; on choisissait M. de Germiny, sénateur, pour président de la commission financière du Mexique à Paris ; on autorisait la Banque de l'Escompte à ouvrir la souscription à l'emprunt mexicain ; en faisant encaisser l'argent de la souscription par les receveurs-généraux des départements ; en nommant M. Langlais, membre du conseil d'Etat, M. Langlais, chargé d'organiser les finances du pays.

Voilà six raisons dont une seule suffisait pour faire croire aux créanciers de l'empire mexicain qu'ils pouvaient se considérer comme les créanciers du gouvernement français. Comment leurs réclamations seront-elles accueillies ? Le silence du gouvernement est d'assez mauvais augure pour eux.

Suivant une correspondance du *Times* que nous avons déjà citée, Napoléon III aurait dit à l'impératrice Charlotte, quand il a reçu sa visite, que Maximilien devrait céder deux provinces aux Etats-Unis pour s'assurer leur appui. On assure maintenant que la malheureuse princesse lui a répondu : "J'espère que V. M. fera mon mari roi de Pologne, s'il ne peut se maintenir en Amérique." Si ce fait est vrai, il prouve que la maladie de l'impératrice Charlotte remonte à moins à l'époque de cette visite.

S'il faut en croire une autre correspondance que le même journal reçoit de Berlin, Napoléon III aurait fait savoir au Pape qu'il est décidé à soutenir son pouvoir temporel contre tous ceux qui voudraient y porter atteinte, et à réoccuper Rome en cas de révolte dans le Latium. Une autre cote, la reine d'Espagne a écrit à Pie IX pour lui offrir une de ses provinces, en cas qu'il ne pût se maintenir à Rome sans le secours des troupes espagnoles. On peut s'attendre à toutes les extravagances de la part du gouvernement de Isabelle II ; est plus difficile d'indiquer ce que Napoléon III s'obstine dans une fidélité dont il connaît l'impopularité et par conséquent le danger.

Le journal O'Donnell est à Paris, où il se trouve gravement malade.

Le *Journal de Posen* publie comme authentique une nouvelle très grave. Il dit avoir appris par la voie de Varsovie que M. Bismarck de Petersbourg, mécontent de l'attitude prise en Gallicie par le gouvernement autrichien, a proposé récemment au cabinet de Berlin de céder à la Prusse la province de la Vistule, pourvu que la Prusse consentît à l'annexion de la Gallicie orientale à la Russie, et laissât à cette dernière puissance la liberté d'action en Orient. Nous estimons la perte à $25,000, mais nous ne pouvons dire si elle est couverte par l'assurance. On ne connaît pas la cause de l'incendie.

RECORDER GASTINEL — Ed. Lynch, chez lequel on a trouvé des instruments à l'usage des voleurs, a été arrêté et renvoyé pardevant la Première Cour de District.

Ossul James Johnson, accusé d'être entré dans la maison de S. S. Harris pour y voler.

Paul Mose, accusé d'infraction de vol avec effraction ; et Anthony Delpit, accusé d'avoir frappé Ch. Brown avec un poignard, ont été renvoyés en prison où ils resteront jusqu'à ce qu'on les interroge.

ENQUÊTE. — Hier le Coroner a fait une enquête sur le corps d'Elisa Lasser, (e) âgé de six ans. Verdict : mort du choléra sur le steamer Ruth.

SINISTRE MARITIME.—Le *Commercial*, de la Guadeloupe, nous apprend qu'un épouvantable sinistre a eu lieu à la hauteur de la Désirade, le 6 septembre.

La barque la Victoire était partie de la Pointe-à-Pitre, à destination de Sainte-Marie, ayant à son bord 2 [illegible] personnes, et parmi elles 5 femmes et quelques enfants. Un fort grain éclata sur elle, et, pour un plus grand malheur, les femmes et les enfants sous le gaillard d'arrière se trouvèrent dans le cône de la tempête et furent emportés par elle. Cette précaution devait causer leur perte.

Tout à coup, la barque, à demi-couverte sous la violence du vent, s'emplit d'eau brusquement, et il devint évident qu'elle allait sombrer. Les passagers, saisis d'effroi, tentèrent l'équipage, parurent facilement atteindre des voleurs autres, et lui, ni les matriers faisant partie du chargement et qui flottaient autour d'eux ; mais, lorsque le patron vint à courir sur son bordage, il ne rappela trop tard, hélas ! les malheureux qui, cachés sous l'avant, avaient échappé à l'attention de tous.

Les naufragés ont été recueillis par la barque la *Louvette*.

Voici les noms de quelques-unes des victimes : Mme Isidore, Mme Dumée et son fils, âgé de 10 ans ; Mme Marie Bernard, Mme Hélène Alina, avec son enfant ; Mlle Coralie.

—Une dépêche particulière de Trieste, du 27 octobre, met fin aux commentaires auxquels l'armement de l'*Elisabetta* a donné lieu.

Les dernières instructions envoyées de Vienne au commandant de cette corvette à vapeur lui prescrivent de faire route, la semaine prochaine, pour la Vera Cruz, afin d'y remplacer la corvette à vapeur la *Dandolo*, qui s'y trouve depuis deux ans.

Depuis l'avénement au trône de l'empereur Maximilien, l'Autriche a toujours eu un navire de guerre en station dans le golfe du Mexique. La *Dandolo* qui va être relevé par l'*Elisabetta*, a lui-même remplacé la frégate-mixte *Novara* lorsque ce bâtiment est revenu à Pola pour s'y réparer.

Le commandant de l'*Elisabetta* a reçu l'ordre de faire tous ses arrangements pour un séjour de deux ans à la côte du Mexique.

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Abondante recolte de blé en Russie.

JUBILATION DES MOSCOVITES.

Banquet du Lord-Maire à Londres.

Discours de Lord Derby.

Grande démonstration réformiste.

EXECUTIONS DANS LE KENTUCKY.

New York, 21. — Une cour spéciale siégera à Toronto, le 10 du mois prochain, pour juger les autres féniens prisonniers dans cette ville. Deux régiments d'infanterie seront postés à Bedford pendant le procès.

Washington, 21.—Le conseil des Etats Unis à Odessa écrit, à la date du 6 octobre, que la moisson est maintenant presque finie et que la récolte est considérée comme abondante. C'est la meilleure en qualité et en quantité qu'on ait eue depuis nombre d'années. Il y a par conséquent une grande satisfaction dans le pays, soit parmi les producteurs, soit parmi le négociants.

New York, 21, au soir.—Coton calme ; ventes d'aujourd'hui, 2000 balles de 34 à 35 1/2. Café et riz languissants. Prot sur le coton pour Liverpool plus ferme à 1/4 d. 7 32 ; premières séries 106 1/8 ; 5/30 de '65, 106 3/4. Nouvelles émissions 108 1/2 ; 10 40 '5, 109 3/8. Or, ferme à 140 1/2.

Boston, 21.—Le steamer Java est parti aujourd'hui pour Liverpool sans prendre d'espèces.

Albany, 21.—Dans la convention des droits égaux, aujourd'hui, Parker Pillsbury a présenté une résolution contre l'adoption de l'amendement constitutionnel par la Législature d'Etat.

Washington, 21.—La course aujourd'hui a été entre Jerome, Lady Lightwood et Moultor. Jérome a été le vainqueur. Le général Grant était présent. Il y aura un prix pour les trotteurs, mardi. Dexter doit y être.

Il y avait un trotteur des Etats-Unis, hier, pour $91,500,000 d'or, dont $70,000,000 appartenant au gouvernement et le reste en certificats payables en or.

Halifax, 21. — Le steamer Africa, avec des dates jusqu'au 11, est arrivé.

Le banquet annuel a été donné par le nouveau Lord Maire de la cité de Londres le 9 du courant. Tous les membres du cabinet y ont assisté. Le Comte Derby a dit dans son discours que le ministère désirait obtenir la bonne volonté du peuple par des actes. Il n'est rejoui du rétablissement de la paix dans les deux hémisphères, et il ne peut croire que la grande et puissante nation d'Amérique ne puisse pas discipliner l'agitation qui existe maintenant en elle et qu'elle ne fasse régner la paix d'un bout du pays à l'autre. Il a regardé la pose du câble atlantique comme une autre preuve que l'Angleterre est la maîtresse des mers.

Le *Times* de Londres dit que Derby a fait un de ses plus heureux discours d'après dîner. Il remarque comme étant d'une grande importance la déclaration que la proposition d'arrangement entre l'Angleterre et l'Amérique, en ce qui concerne les réclamations de l'Alabama, sera favorablement regardée et que les devoirs des neutres dans la guerre maritime pourront être, s'il le faut, remis en considération.

Les représentants d'environ 150 sociétés de métiers en Angleterre se sont réunis le 9 à Leeds pour protester contre les mesures d'une grande fête florale du Sud, embellissant le pavillon consacré à cette exhibition, on ne peut rien voir de plus frais, de plus élégant et de plus enchanteur. La fête aura lieu, dit-on, et le mobilier a généralement été adjugé à des prix élevés M. Johnson a acheté pour la somme de $81 la vieille voiture de Mme Marcelin Hardel, comme une relique de l'habitation.

Affaires Européennes.

On savait déjà que le gouvernement de Napoléon III avait cédé une commission chargée de réorganiser l'armée française. C'est le 30 qu'a été publié le rapport du maréchal Randon à l'Empereur auteur de cette. La commission chercherà le moyen de placer les forces nationales sur un pied assez respectable pour assurer la défense du territoire et maintenir l'influence politique de la France. La commission, composée de six ministres, des maréchaux et de plusieurs généraux, aura pour président l'Empereur.

Le *Moniteur* a aussi publié un rapport de M. Behic, ministre de l'Agriculture, sur les dernières inondations.

Suivant un correspondant parisien du *Times* de Londres, les détenteurs de bons mexicains se proposent de faire un effort désespéré pour décider le gouvernement français à garantir leurs créances. Ils espèrent, pendant la dette maxime, en donnant sa sanction au rapport officiel de M. Corta sur la situation financière et les grandes ressources de l'empire mexicain ; en déclarant par l'organe de M. Rouher que la France ne rappellerait pas ses troupes du Mexique tant que l'œuvre entreprise par elle dans ce pays ne serait pas terminée, et d'après le refus définitif des chances certaines de durée ; en choisissant M. de Germiny, sénateur, pour président de la commission financière du Mexique à Paris ; en autorisant la Banque de l'Escompte à ouvrir la souscription à l'emprunt mexicain ; en faisant encaisser l'argent de la souscription par les receveurs-généraux des départements ; en nommant M. Langlais, membre du conseil d'Etat, M. Langlais, chargé d'organiser les finances du pays.

Voilà six raisons dont une seule suffisait pour faire croire aux créanciers de l'empire mexicain qu'ils pouvaient se considérer comme les créanciers du gouvernement français. Comment leurs réclamations seront-elles accueillies ? Le silence du gouvernement est d'assez mauvais augure pour eux.

Suivant une correspondance du *Times* que nous avons déjà citée, Napoléon III aurait dit à l'impératrice Charlotte, quand il a reçu sa visite, que Maximilien devrait céder deux provinces aux Etats-Unis pour s'assurer leur appui. On assure maintenant que la malheureuse princesse lui a répondu : "J'espère que V. M. fera mon mari roi de Pologne, s'il ne peut se maintenir en Amérique." Si ce fait est vrai, il prouve que la maladie de l'impératrice Charlotte remonte à moins à l'époque de cette visite.

S'il faut en croire une autre correspondance que le même journal reçoit de Berlin, Napoléon III aurait fait savoir au Pape qu'il est décidé à soutenir son pouvoir temporel contre tous ceux qui voudraient y porter atteinte, et à réoccuper Rome en cas de révolte dans le Latium. Une autre cote, la reine d'Espagne a écrit à Pie IX pour lui offrir une de ses provinces, en cas qu'il ne pût se maintenir à Rome sans le secours des troupes espagnoles. On peut s'attendre à toutes les extravagances de la part du gouvernement de Isabelle II ; est plus difficile d'indiquer ce que Napoléon III s'obstine dans une fidélité dont il connaît l'impopularité et par conséquent le danger.

Le journal O'Donnell est à Paris, où il se trouve gravement malade.

Le *Journal de Posen* publie comme authentique une nouvelle très grave. Il dit avoir appris par la voie de Varsovie que M. Bismarck de Petersbourg, mécontent de l'attitude prise en Gallicie par le gouvernement autrichien, a proposé récemment au cabinet de Berlin de céder à la Prusse la province de la Vistule, pourvu que la Prusse consentît à l'annexion de la Gallicie orientale à la Russie, et laissât à cette dernière puissance la liberté d'action en Orient. Nous estimons la perte à $25,000, mais nous ne pouvons dire si elle est couverte par l'assurance. On ne connaît pas la cause de l'incendie.

RECORDER GASTINEL — Ed. Lynch, chez lequel on a trouvé des instruments à l'usage des voleurs, a été arrêté et renvoyé pardevant la Première Cour de District.

Ossul James Johnson, accusé d'être entré dans la maison de S. S. Harris pour y voler.

Paul Mose, accusé d'infraction de vol avec effraction ; et Anthony Delpit, accusé d'avoir frappé Ch. Brown avec un poignard, ont été renvoyés en prison où ils resteront jusqu'à ce qu'on les interroge.

ENQUÊTE. — Hier le Coroner a fait une enquête sur le corps d'Elisa Lasser, (e) âgé de six ans. Verdict : mort du choléra sur le steamer Ruth.

SINISTRE MARITIME.—Le *Commercial*, de la Guadeloupe, nous apprend qu'un épouvantable sinistre a eu lieu à la hauteur de la Désirade, le 6 septembre.

La barque la Victoire était partie de la Pointe-à-Pitre, à destination de Sainte-Marie, ayant à son bord 2 [illegible] personnes, et parmi elles 5 femmes et quelques enfants. Un fort grain éclata sur elle, et, pour un plus grand malheur, les femmes et les enfants sous le gaillard d'arrière se trouvèrent dans le cône de la tempête et furent emportés par elle. Cette précaution devait causer leur perte.

Tout à coup, la barque, à demi-couverte sous la violence du vent, s'emplit d'eau brusquement, et il devint évident qu'elle allait sombrer. Les passagers, saisis d'effroi, tentèrent l'équipage, parurent facilement atteindre des voleurs autres, et lui, ni les matriers faisant partie du chargement et qui flottaient autour d'eux ; mais, lorsque le patron vint à courir sur son bordage, il ne rappela trop tard, hélas ! les malheureux qui, cachés sous l'avant, avaient échappé à l'attention de tous.

Les naufragés ont été recueillis par la barque la *Louvette*.

Voici les noms de quelques-unes des victimes : Mme Isidore, Mme Dumée et son fils, âgé de 10 ans ; Mme Marie Bernard, Mme Hélène Alina, avec son enfant ; Mlle Coralie.

—Une dépêche particulière de Trieste, du 27 octobre, met fin aux commentaires auxquels l'armement de l'*Elisabetta* a donné lieu.

Les dernières instructions envoyées de Vienne au commandant de cette corvette à vapeur lui prescrivent de faire route, la semaine prochaine, pour la Vera Cruz, afin d'y remplacer la corvette à vapeur la *Dandolo*, qui s'y trouve depuis deux ans.

Depuis l'avénement au trône de l'empereur Maximilien, l'Autriche a toujours eu un navire de guerre en station dans le golfe du Mexique. La *Dandolo* qui va être relevé par l'*Elisabetta*, a lui-même remplacé la frégate-mixte *Novara* lorsque ce bâtiment est revenu à Pola pour s'y réparer.

Le commandant de l'*Elisabetta* a reçu l'ordre de faire tous ses arrangements pour un séjour de deux ans à la côte du Mexique.

La Politique du Président.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats Unis* :

Le *Times*, dont on connaît les attaches semi officielles, vient de soulever un coin du voile qui couvre l'attitude future du Président, en publiant une lettre adressée par un membre du cabinet à un résidant de la Nouvelle-Angleterre. Cette lettre, que l'on attribue, non sans raison, croyons-nous, à M. Seward, passe pour exprimer les intentions réelles du Président, et, à ce titre, nous nous faisons un devoir de la reproduire, en faisant remarquer qu'elle s'accorde en tout point avec les opinions que nous avons émises à diverses reprises sur cette question :

» Peu d'hommes s'sont remplit une aussi longue carrière publique, dit l'auteur de cette lettre, semblent avoir été moins bien compris que le président Johnson. Dites que c'est un homme à fortes convictions et d'un caractère résolu, c'est constater un fait amplement démontré par la manière dont il a proposé et défendu plusieurs mesures importantes dans le Congrès, tel que le *Homestead bill*, et par l'attitude qu'il a prise contre la sécession et en faveur du gouvernement, pendant la dernière guerre civile. Il croit que la manière dont il a proposé de traiter les Etats du Sud était non-seulement magnanime, mais aussi la seule qui fut de nature à amener une réconciliation prompte et sincère entre les sections hostiles, et il a pensé qu'il était de son devoir de faire usage des prérogatives dont il est investi par la Constitution en faveur de la réalisation de ses vues.

» C'est ainsi qu'il a agi jusqu'ici, et sa conduite sera sans doute la même à l'avenir ; mais il ne violera aucune loi, sans cesser pour cela de remplir les devoirs qui lui sont légalement imposés. Il apposera son veto à tout bill qu'il regardera comme inconstitutionnel, sans s'inquiéter de l'impopularité que cela pourra lui attirer. Il exécutera avec une fidélité scrupuleuse toutes les lois, et en particulier celles auxquelles il a refusé de donner sa sanction. Vous semblez craindre, et d'autres avec vous, que M. Johnson ne cherche à imposer l'admission des représentants du Sud au Congrès ou se commette quelque acte répréhensible capable de troubler la paix publique ou de compromettre le crédit du gouvernement. Ces appréhensions n'ont pas la moindre raison d'être.

» Tout en étant déterminé à exercer tous les pouvoirs qu'il tient de la constitution pour seconder les desseins qu'il croit être favorables au bien public, il ne cherchera pas querelle au Congrès parce qu'il aura à refuser de tenir la main à une conduite indépendante. Il regrette le désaccord qui existe entre les pouvoirs législatif et exécutif du gouvernement et il serait disposé, je n'en doute pas, à faire de grands sacrifices pour amener une reconciliation. Il ne sacrifiera cependant aucun de ses principes et ne violera en aucune façon la constitution, quelque forte soit la pression que l'on cherchera à exercer sur ces décisions. Il veut agir avec droiture suivant les notions qu'il a du droit et de la justice, et il ne craint pas que le sens commun et le témoignage de la justesse de ses intentions. Il sera aussi fidèle à la constitution et au gouvernement des Etats-Unis, comme Président, qu'il a été aussi fidèle à l'Union dans une période sombres jours d'épreuves."

LES INSURRECTIONS.—On lit dans une correspondance de Paris :

La commission chargée de répartir le produit de la souscription en faveur des inondés a tenu hier sa seconde séance.

Dans cette réunion, elle a décidé qu'une somme de 280,000 fr. serait immédiatement mise à la dispos